

Nice, le 9 février 2024  
Communiqué de presse

## **Christian ESTROSI et Claudio SCAJOLA ont lancé une Alliance transfrontalière des Alpes du Sud**

**Christian ESTROSI**, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et **Claudio SCAJOLA**, Maire de Imperia, Président de la Province de Imperia, **ont lancé jeudi 8 février à Imperia, l'Alliance Transfrontalière des Alpes du Sud** qui regroupe la **Métropole Nice Côte d'Azur, la Province de Imperia, la Province de Cuneo, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, la ville métropolitaine de Turin, la ville métropolitaine de Gênes et associée la Principauté de Monaco.**

**La Métropole Nice Côte d'Azur est un territoire transfrontalier : d'une part avec la région piémontaise d'Italie sur plus de 100 kilomètres** avec les communes de Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Isola, Valdeblore, Saint-Martin-Vésubie, Belvédère ; et d'autre part avec la Principauté de Monaco.

**Résultant de plusieurs années de coopérations, cette alliance deviendra, à l'image de l'Eurorégion, instaurée entre la France, la Suisse et l'Allemagne, un outil d'influence, un nouveau modèle de diplomatie territoriale multi niveaux pour défendre d'une seule voix les problématiques des Alpes du Sud, mettre les bons acteurs autour de la table pour résoudre les problématiques de ce territoire, et obtenir des financements à la hauteur des enjeux** notamment sur les questions de **transport, de santé, de lutte contre le dérèglement climatique, économie et les services publics.**

**La présence de nos ambassadeurs français et italiens au transfrontalier témoigne du soutien des Etats pour suivre, accompagner et valider les propositions dans le cadre fixé par le Comité de Coopération Transfrontalière du Traité du Quirinal.**

**Christian ESTROSI**, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

*« Ni les séismes, ni les tempêtes, ni les inondations, ni les virus ne connaissent de frontière. L'Alliance prend aujourd'hui tout son sens, nous partageons les mêmes milieux naturels, la gestion de l'eau, le réchauffement de la Méditerranée et de nos montagnes. Si nous voulons que les choses bougent, c'est à nous les élus locaux avec la Principauté de nous parler, de nous coordonner et de monter au créneau ensemble.*

*Le triangle transfrontalier formé par les territoires de Cuneo, Imperia, Menton, entouré des grandes métropoles économiques de Nice, Gênes et Turin bordé par la Principauté de Monaco forme un bassin de vie stratégique. Les connexions de transport sur l'axe Nice -Turin avec le problème du Col de Tende et celles de Nice – Gênes avec les difficultés ferroviaires, maritimes et routières exigent que les élus de part et d'autre de la frontière se mobilisent pour obtenir les budgets des nationaux et européens conséquents. Je me réjouis que nous franchissions une nouvelle étape avec la concrétisation de cette alliance politique avec tous les partenaires des Alpes du Sud. Ensemble, nous serons plus fort pour mettre sur la table les sujets qui importent nos concitoyens.*

*Lors de la prochaine réunion en juin à Nice, en lien avec la future rencontre du Comité de Coopération Transfrontalière, nous fixerons la feuille de route de l'Alliance sur les années à venir, et nous définirons un fonctionnement avec une Présidence tournante. »*

*Claudio SCAJOLA, Maire d'Imperia, Président de la Province d'Imperia :*

*« Une gouvernance commune dans un bassin unique : c'est l'objectif d'une alliance transfrontalière, celle des Alpes du Sud, pour laquelle cette journée est fondatrice pour le futur »*

**En vous remerciant par avance de l'écho que vous donnerez à cette information.**

---

**Contacts presse :**

**Samuel Anthor** – 04.97.13.55.63 – [samuel.anthor@nicecotedazur.org](mailto:samuel.anthor@nicecotedazur.org)

**Gaëlle Missonier** – 04 97 13 44 91 – [gaëlle.missonier@nicecotedazur.org](mailto:gaëlle.missonier@nicecotedazur.org)

Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et pouvez demander leur rectification et/ou leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à [servicepresse@nicecotedazur.org](mailto:servicepresse@nicecotedazur.org).

[Si vous souhaitez vous désinscrire<clicquez ici>.](#)